

COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 26 AOÛT 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six du mois d'août à dix-neuf heures se sont réunis à la mairie de Dohem, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M DAMBRUNE David, Maire de Dohem, dûment convoqués le 18 août 2026

Étaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Auxence GARACHE, Justine HILMOINE, Philippe CARLIER, Fabienne DILLY, Jacky FACON (parti à 21h), Emilie HUGOT, Frédéric LELEU, Joseph CARLIER

Était excusé(e) : Doriane Lorthios procuration donnée à David Dambrune, Noémie Delattre procuration donnée à Dorothée Annebicque, Anthony Gomel procuration donnée à Dorothée Annebicque, Leslie Fouache excusée

Secrétaire de séance : Luc AZELART

Assistait également : Angélique BROUSSART

En exercice : 15 Présents : 11 procurations : 3

POUR 14 ABSTENTION 0 CONTRE 0

Délibération 42/2026 : Approbation de l'opération d'installation d'une aire de jeux et sollicitation d'une subvention auprès du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la commune souhaite améliorer et développer les équipements destinés aux enfants et aux familles ;

Considérant que l'installation d'une aire de jeux permettra de proposer un espace de loisirs adapté, sécurisé et accessible aux enfants de la commune ;

Considérant que cette opération présente un intérêt communal et contribue à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité de la commune ;

Considérant que le coût prévisionnel de cette opération s'élève à **49 471.33 € HT**, soit **59 365.60 € TTC** ;

Considérant que la commune souhaite solliciter le soutien financier du **Conseil départemental du Pas-de-Calais** dans le cadre de cette opération ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **[l'unanimité / la majorité]**,

DÉCIDE

Article 1 :

D'approuver l'opération relative à l'installation d'une aire de jeux sur le territoire de la commune de Dohem, pour un montant prévisionnel de **49 471.33 € HT**.

Envoyé en préfecture le 28/08/2026

Reçu en préfecture le 28/08/2026

Publié le

ID : 062-216202713-20260826-DEL2026_42-DE

SLO

Article 2 :

De solliciter auprès du **Conseil départemental du Pas-de-Calais** l'attribution d'une subvention destinée à contribuer au financement de cette opération, à hauteur de **7 420.70 €**, correspondant à **15%** du montant prévisionnel hors taxes de l'opération.

Article 3 :

D'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	Montant HT
----------	------------

Installation d'une aire de jeux	49 471.33 €
---------------------------------	-------------

TOTAL	49 471.33 €
--------------	--------------------

Recettes	Montant
----------	---------

Subvention du Conseil départemental du Pas-de-Calais	7 420.70 €
--	------------

Autofinancement communal	42 050.63 €
--------------------------	-------------

TOTAL	49 471.33 €
--------------	--------------------

Article 4 :

D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération, à solliciter toute subvention susceptible d'être accordée et à signer l'ensemble des documents nécessaires à son financement et à sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits

Copie transmise à Madame la Sous-préfète pour avis.

Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt

en Sous-préfecture de Saint Omer le 28/08/2026

et publication le 28/08/2026

Dohem, le 27/08/2026

Le Maire,

Le Maire, D.DAMBRUNE

David DAMBRUNE



Le secrétaire de séance

